

Tableau CN14: Synthèse sur l'imposition des revenus fonciers en France

(milliards d'euros courants)	Total revenus fonciers	dont imposés au titre de la CSG et de l'IRPP barème	Revenus fonciers imputés	dont imposés au titre de la CSG et de l'IRPP barème	Revenus fonciers réels	dont imposés au titre de la CSG et de l'IRPP barème
2005	105.0	22.6 22%	75.3	0.0 0%	29.7	22.6 76%
2006	106.9	28.4 27%	75.4	0.0 0%	31.5	28.4 90%
2007	107.7	29.8 28%	73.7	0.0 0%	34.0	29.8 88%
2008	103.8	30.7 30%	68.5	0.0 0%	35.3	30.7 87%
2009	117.1	30.3 26%	82.3	0.0 0%	34.8	30.3 87%
2010	121.7	31.3 26%	85.7	0.0 0%	36.0	31.3 87%
2011	127.8	32.7 26%	90.2	0.0 0%	37.7	32.7 87%
2012	131.7	33.7 26%	92.9	0.0 0%	38.8	33.7 87%

Source: Calculs des auteurs à partir des séries de ccomptabilité nationale, de recettes CSG par type d'assiette et des dénominbrements déclarations 2042 (cf. autres tableaux). Note: Les déficits fonciers (non pris en compte ici, mais pris en compte dans le simulateur) abaisseent sensiblement la part des revenus fonciers imposée (sur les déficits fonciers, voir Tableau IRPP3).